



Metz, le 29/06/2016

Compte-rendu CAPL Recours EVALUATION 2016 cadre A, B, C

Un système d'évaluation à bout de souffle !!!

En réponse aux interrogations de FO-DGFIP (voir la déclaration liminaire FO en annexe) sur le devenir de l'évaluation professionnelle suite à la mise en place de PPCR (Parcours Professionnels Carrières, Rémunérations), la Direction a précisé n'avoir pas à ce jour, de directives de la Centrale sur un système qui sera mis en place dès 2017 pour les B et en 2018 pour les C et A..

La DG a confirmé que les réductions d'ancienneté acquises seront conservées et prendront effet lors du 1^{er} changement d'échelon qui suivra.

La Direction a admis l'effet neutre de PPCR pour les agents du fait de la transformation d'une part d'indemnitaire en points d'indice.

La traduction se fera pour les agents B sur la paye de juin 2016 avec effet rétroactif au 01/01/2016. Pas de quoi faire des folies, même pendant les soldes !

Les agents partants en retraite n'étant plus évalués l'année de leur départ, leurs dotations sont réattribuées aux autres agents. Ceci est conséquent pour la Moselle, département vieillissant avec 63 départs en retraite en 2015 tous grades confondus. Nos retraités ont donc permis de bonifier environ 75 % des agents au lieu de 70 %. comme prévu par les textes !

1/Cadre A – CAPL du 28/06/2016 -1 dossier :

	Echelon variable	Echelon terminal
Effectif noté	186	45
Réduction de 2 mois	38	9
Réduction de 1 mois	96 dont 3 reliquats de 2015	22
Dotation mise en réserve	2=>1 mois et 1=>2 mois	0
Recours hiérarchiques	5 dont 1 accord partiel et 4 rejets	1 avec accord partiel

Résultat de la CAPL :

Pas de modification

Report de 4 réductions de 1 mois non attribuées au titre de 2016 au titre de l'entretien professionnel de l'année 2017.

2/Cadre B – CAPL du 28/06/2016 – 2 dossiers :

	Echelon variable	Echelon terminal
Effectif noté	459	51
Réduction de 2 mois	94	10
Réduction de 1 mois	242 dont 2 reliquats de 2015	25
Dotation mise en réserve	1 réduction de 2 mois 3 réductions de 1 mois	0
Recours hiérarchiques	5 dont 4 rejets et 1 accord partiel	0

Résultat de la CAPL :

1 réduction de 1 mois attribuée en CAPL,
1 modification du profil croix,

Quid du report de 4 réductions d'ancienneté de 1 mois non attribuées au titre de 2016 du fait du nouveau système à venir ?

Nul ne le sait !

3/ Cadre C – CAPL du 27/06/2016 – 1 dossier :

	Echelon variable
Effectif noté	388
Réduction de 2 mois	81
Réduction de 1 mois	202 dont 11 reliquats de 2015
Dotations mises en réserve	1 réduction de 2 mois 5 réductions de 1 mois
Recours hiérarchiques	2 dont 1 accord et 1 rejet

Résultat de la CAPL :

1 modification du profil croix.

Report de 7 réductions d'ancienneté de 1 mois non attribuées au titre de 2016, pour l'entretien professionnel de l'année 2017 ;

En conclusion, pour FO-DGFIP le très faible nombre de recours présentés traduit bien la lassitude des agents dans les services.

L'accumulation de tout (manque d'effectifs, réformes incessantes) conduit à une démotivation perceptible y compris dans la carrière.

On n'attend plus rien !

À quoi bon !

Le ras le bol général est partout !

Pour toutes vos questions « entretien professionnel » vous pouvez contacter les élus FO-DGFIP :

CADRE A

Laurent Chrétien - DRFIP CSB
Régine Caione-Anselmi - 2^{ème} BDV Metz
Aimé Gentit - T. Metz Municipale
Stéphane Lorioz - Pôle CE St Avold

CADRE B

Jean-François Guerder – ERD
Sylvaine Legris -SIE Hayange
Dominique Lerond - T.Hospitalière
Brigitte Manderscheid - SIP Metz-Nord Accueil
Philippe Jaeck - ERD
Henrique Da Silva - T. Sarreguemines Municipale

CADRE C

Christine De Sousa - SIP Metz-Est
Michaël Hiernard - T. Montigny-lès-Metz
Vanessa Hervieu - T. Sarreguemines Municipale
Dominique Oudin - T. Montigny-lès-Metz

Martine HELLERINGER Secrétaire Départemental Expert CAPL